

Le technopôle de l'Arbois, exemple environnemental

La première édition des trophées des parcs d'activités était organisée afin de valoriser les initiatives régionales en termes de développement durable



À la fondation Vasarely, cinq zones d'activités ont obtenu le label Parc +, à des niveaux différents selon les actions réalisées. /PHOTO CYRIL SOLLIER

Dans le cadre polychrome de la fondation Vasarely, l'Agence régionale pour l'environnement (Arpe) Paca a remis mardi soir, pour la toute première édition, des trophées afin de récompenser les parcs d'activités.

"Aujourd'hui, les entreprises ont intégré des démarches de qualité environnementale et humaine. Économie et écologie ne sont plus contradictoires. Avec ces prix, ces parcs d'activités seront les ambassadeurs du label Parc + et de cette volonté d'agir" explique Mireille Bénédetti, conseillère régionale Paca et présidente de l'Arpe.

"Avant ils étaient parqués, aujourd'hui, ils s'ouvrent, se transforment et il faut partager les bonnes pratiques. Dans les Bouches-du-Rhône, les parcs d'activités concentrent une entreprise sur trois et un salarié sur deux", précise Guy Partage, président de Convergence 13.

Qu'il soit économique ou écologique, le développement doit se faire de concert. Malgré l'âge avancé de certaines zones créées dans les années 70, rien

n'empêche de réadapter les pratiques: trides déchets, récupération des eaux pluviales, électricité verte, covoiturage, etc. Ce label met ainsi en évidence les efforts des parcs vertueux et leur offre une reconnaissance.

Des actions écologiques et économiques

Le technopôle de l'Arbois s'est hissé sur la première place du podium. Il est le seul parc d'activités ayant obtenu le label Parc + de niveau 3, la note maximale attribuée par l'Arpe.

Certifié Iso 14001, le site de l'Arbois est le premier technopôle de France dédié à l'environnement. Il est composé d'écoconstructions pour accueillir les entreprises, travailler sur la réduction de la pollution lumineuse, gère ses eaux pluviales pour éviter les risques d'inondation et collabore avec les pompiers du SDIS 13 pour le risque incendie. "Cette vocation environnementale est juste fondamentale" souligne Frédéric Guilleux, directeur du Technopôle. "En termes d'innova-

tions, nous sommes connus en France mais peu au niveau régional. Recevoir un prix fait du bien, ça encourage à continuer. On a encore une marge de progrès, notamment sur la circulation."

"Les parcs d'activités concentrent une entreprise sur trois et un salarié sur deux."

Dans le pays d'Aix, aux antipodes d'un Arbois moderne, Rousset, l'ainé des sites industriels du sud de la France, a lui aussi été mis à l'honneur avec un label Parc + de niveau 1. Depuis 50 ans, le site a su s'adapter avec des initiatives fédérant les entreprises. Elles collectent - collectivement - les déchets et organisent un plan de déplacement inter-entreprises. "Épaulée par la ville de Rousset, la zone créée par la Houillère du bassin minier de Provence a su se reconverter avec l'arrivée de la microélectronique. On essaie

de ne pas avoir de dents creuses et on travaille avec les chefs d'entreprise pour avoir une zone agréable et vivante. On va tout faire pour passer au niveau 2 ou 3!" confie Christine Fabre, présidente du groupement des industriels de la Haute-Vallée de l'Arc (Gihva).

Des efforts faits et à venir

"En 20 ans, la pollution des zones d'activités a été divisée par 2 à 6 selon les secteurs. Aujourd'hui, l'objectif est la 'désimperméabilité' des sols pour éviter les inondations, réalimenter les nappes phréatiques et ramener de la biodiversité en ville" confirme Gaëlle Berthaud, déléguée régionale de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, évaluant les efforts faits et à venir.

Aménagement judicieux du territoire, lutte contre le gaspillage foncier, valorisation du paysage et des ressources naturelles, amélioration du quotidien des salariés, autant de critères pour qu'économie et écologie se répondent - enfin.

Laure GARETA